

Forums pour les consommateurs

Mes parents pensent que le canna est la cause de tous mes problèmes

Par Profil supprimé Posté le 12/02/2015 à 19h14

Bonjour à tous,

J'ai 17 ans je consomme du canna depuis maintenant 2 ans régulièrement, je suis passé dans un phase où je fumais vraiment trop (jusqu'à 6 ou 7 joints par jour). J'ai réussi à diminuer, je fume 2 à 3 joints par semaine. Malheureusement, mes parents sont tombés sur mes pochons, et forcément l'excuse du "c'est pour essayer" ben ça marche qu'une fois... Donc arriva ce qui devait arriver, on a eu une "conversation" (je mets ce mot entre guillemets parce qu'on ne peut pas discuter avec mon beau père... Il a raison quoi qu'on puisse lui dire...) (au passage, je fait un petit point sur ma vie familiale : mon père et ma mère sont divorcés, mon père a quitté la France pour l'île de la réunion quand j'avais 2 ans, donc je l'ai pas vraiment connu... Mon beau père est arrivé tout de suite après, on a jamais eu de très bonnes relations...).

Donc pour en revenir à mon problème, depuis qu'ils ont trouvé mes pochons, mes parents pensent que tous mes problèmes sont liés au canna. Ma mère m'a dit d'aller sur ce site (j'avoue que j'étais pas trop chaud au début mais je me suis dis pourquoi pas...) alors me voilà, je viens parler de mon problème en espérant des réponses et pourquoi pas des conseils ^^

Merci d'avance et bonne journée (ou bonne soirée)

1 réponse

Moderateur - 13/02/2015 à 16h01

Bonjour Matitou,

Vos parents s'inquiètent manifestement beaucoup pour vous. C'est sans doute qu'ils souhaiteraient que le meilleur vous arrive. Mais manifestement pour l'instant la confiance n'est pas au rendez-vous. En tout cas de votre côté, en venant sur ce forum sur recommandation de votre mère alors que vous n'étiez pas trop chaud au début, vous faites vraiment preuve de bonne volonté et cela devrait entrer dans la balance pour restaurer la confiance.

A Drogues info service nous avons souvent des parents qui dramatisent la consommation de cannabis de leur enfant. Et d'autres qui la banalisent trop. C'est que le juste milieu n'est pas toujours facile à trouver pour eux car, il faut le dire tout de même, c'est une consommation de drogue, vous êtes jeune et vous pourriez compromettre votre avenir : ce que vous faites, même si vous trouvez que c'est peu et même si c'est

beaucoup moins qu'avant - comporte malgré tout des "risques". C'est un peu le rôle des parents que de voir avant tout ces risques, n'est-ce pas ?

Je crois, vous me direz ce que vous en pensez, qu'un bon compromis entre vous serait que les uns et les autres preniez contact avec une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC). Ces consultations sont aussi bien pour les jeunes usagers que pour les parents. Elle sont gratuites. Elles consistent à vous proposer quelques entretiens pour mettre au clair les choses des deux côtés : quels sont les risques réels et imaginés de votre consommation ? peut-on réellement attribuer certains de vos problèmes à la consommation de cannabis ou non ? Comment, en tant que parent, se positionner face à la consommation de cannabis de son fils ? etc. Vous aurez chacun de votre côté des entretiens-bilan individuels (vous d'un côté, vos parents de l'autre) et confidentiels avec des professionnels qui connaissent ces questions et sont neutres. Dans un deuxième temps vous pourrez faire une réunion tous ensemble, vos parents, les professionnels et vous, pour faire le point. Vous pourrez exprimer votre vision des choses et vos parents pourront exprimer leur angoisse par rapport à ce que vous faites ou aux problèmes que vous rencontrez. Les professionnels, qui connaîtront la situation de chacun, pourront servir de médiateurs entre vous. Je crois réellement que cela permettrait de repartir sur de nouvelles bases entre vous.

Pour trouver une consultation jeune consommateur proche de chez vous, rendez-vous dans notre article intitulé "Les consultations jeunes consommateurs (CJC), une aide aux jeunes et à leur entourage" :

<http://www.drogues-info-service.fr/les-jeunes-et-a-leur-entourage#.VN4evy4vzn8>

Au bas de cet article vous avez un formulaire de recherche dédié aux CJC. Il vous suffit d'entrer votre département.

Encore une fois bravo pour votre démarche !

Cordialement,

le modérateur.